je soussigné professeur en chirurgie reconnois avoir receu de Monsieur Foubert Lieutenant de Monsieur le premier Chirurgien et tresorier de l'academie royalle de chirurgie la somme de cinqcent livres pour mon honoraire des cours d'accouchements qu'ont ete faits aux sages femmes et aux eleves en chirurgie pendant l'année Mil sept cent cinquante huit. conformement au testament de feu Monsieur Delapeyronnie dont quittance a paris ce 20eme 9bre 1758.

Gervais

xlm. Cotte
Lxm.

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C 9 N 16

439

carton 4
n° 16 (2)
GERVAIS